

# BLOC - NOTES

## Une invasion ?

Le *Herald*, de New-York, donnait hier des détails sur une invasion projetée du Canada, par les Allemands des Etats-Unis, et qui font leur tour de presse canadienne. Il est certain que Washington ne favoriserait aucunement ce raid sur notre pays. Mais, par ailleurs, il est bien possible qu'une partie des renseignements donnés par le *Herald* soient vrais, surtout quant aux achats d'armes par des émissaires allemands, dans la république voisine. Une chose est sûre, cependant: c'est que notre gouvernement devrait prendre des mesures pour parer à l'exécution éventuelle de ce projet hostile. Et nous serions bien mal venus à continuer d'exporter outremer toutes nos troupes, toute notre artillerie, toutes nos munitions. Si jamais nous en avons besoin ici, nous n'en aurons pas assez pour notre protection efficace. Ne vaut-il pas mieux être trop prudent que de ne l'être pas assez ?

## Les nôtres

La *Canadian Jewish Alliance*, dans une conférence tenue ces jours-ci à Toronto, a décidé, rapportent les dépêches, de demander au ministère fédéral de fixer un jour pour une collecte d'argent destinée aux Juifs de Russie souffrant de la guerre. Le mobile de la *Canadian Jewish Alliance* est louable. Avant de décréter toutefois que nous devons soulager la misère des Juifs de Pologne et de Russie, le gouvernement fédéral ferait peut-être bien de regarder ce qui se passe ici et de faire par exemple des démarches à Toronto pour qu'on cesse de persécuter les nôtres, dans la Nouvelle-Prusse. La justice rétablie là, il sera temps alors pour nos gouvernants de s'intéresser au soulagement des misères extérieures.

## De l'attention

Les journaux de ce matin rapportent que le soldat russe Sokolovitch, du 41<sup>e</sup> régiment, accusé d'avoir assassiné le soldat Jolicoeur, a été condamné à un an de travaux forcés ; il était ivre au moment de son crime ; les dépositions auraient aussi établi qu'il est épileptique, qu'il aurait fait des crises de ce mal à plusieurs reprises depuis son engagement, et même lors de l'acte criminel pour lequel on lui a fait subir son procès. L'avant-veille, on a condamné à mort le lieutenant Coderre pour assassinat du sergent Ozanne. Les avocats de Coderre ont, eux, plaidé son irresponsabilité, disant qu'il n'a pas toute sa raison.

Comme on le voit, la santé de certains de nos soldats n'est pas ce qu'elle devrait être, non plus que leur état mental. L'examen qu'ils subissent avant de s'enrégimenter ne serait donc pas satisfaisant, puisqu'on a manifestement accepté dans le 41<sup>e</sup> régiment un officier et un soldat qui tous deux ne sont pas sains de corps et d'esprit, au dire même de leurs camarades. Ne pourrait-on être plus sévère, quand ce ne serait que pour éviter aux régiments les ennuis que leur causent des méfaits comme ceux de Coderre et de Sokolovitch ?